



15ème législature

Question N° : 5833	De M. Jean-Philippe Ardouin (La République en Marche - Charente-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > défense	Tête d'analyse > Politique coopération industrie européenne de défense suite au Conseil européen	Analyse > Politique coopération industrie européenne de défense suite au Conseil européen.
Question publiée au JO le : 27/02/2018 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 24/07/2018 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les suites du Conseil européen de décembre 2017 en matière de coopération en matière de défense. Le Président de la République l'a annoncé dans son discours de la Sorbonne, ce qui manque le plus à l'Europe aujourd'hui, cette Europe de la défense, c'est une culture stratégique. Au conseil européen du 14 décembre 2017, 23 États ont confirmé leur engagement pour collaborer davantage dans la défense commune et aussi salué le lancement effectif de la coopération structurée permanente. Le Conseil européen a pris acte du lancement d'une coopération structurée permanente. Il a noté en outre les progrès accomplis dans d'autres domaines proches, notamment en ce qui concerne la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN. Comme le Président de la République l'a impulsé, il faut aller plus loin et peser plus fortement en matière de politique économique de défense, organiser l'industrie de la défense française, synonyme d'emplois dans les territoires, pour mieux répondre aux besoins des armées. Ce sont 296 000 emplois directs ou indirects en France pour un chiffre d'affaire de quinze milliards d'euros ces dernières années. Sans coopération à l'échelle européenne, il apparaît impossible d'agir à long terme contre la disparition de l'industrie de la défense. L'industrie française à plus ou moins longue échéance risque de perdre son savoir-faire reconnu et la bataille mondiale déjà engagé face à des concurrents sérieux venus des quatre coins du globe. Il lui demande de lui indiquer quelles initiatives entend prendre le Gouvernement et la stratégie que ce dernier entend soutenir pour consolider l'industrie européenne de défense autour de programmations communes, pour garantir la pérennité des emplois liés à l'industrie de la défense et par là-même asseoir l'autonomie stratégique de l'Union européenne.